
Programme de Formation

Formation AIPR - "Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux" - opérateur

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Les opérateurs de chantier à la prévention des dommages liés aux réseaux enterrés et aériens



Objectifs pédagogiques

Former les opérateurs de chantier à la prévention des dommages liés aux réseaux enterrés et aériens en leur donnant les compétences nécessaires pour réaliser les différentes étapes de la procédure AIPR.



Prérequis

aucun



Modalités pédagogiques

- Cours théoriques : exposition de connaissances et de concepts clés.
- Études de cas et exemples concrets : analyse et mise en pratique des concepts étudiés.
- Exercices pratiques : simulations de chantiers et d'interventions sur les réseaux pour une mise en application des connaissances théoriques.
- Échanges et interactions : discussion entre les participants et avec le formateur pour partager les expériences et les retours d'expériences.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours, diaporamas, vidéos, documentation technique, équipements de détection et de localisation des réseaux.



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation des connaissances théoriques et pratiques acquises en formation, évaluation de la satisfaction des participants à l'issue de la formation.

